

de Chypre alors à la mode ; puis, plusieurs jeux de cartes à tranches dorées, mais fatiguées par l'usage ; un vieil uniforme d'officier du hussards, portant encore vaguement la marque des points des passementeries d'or depuis longtemps enlevées, qui devait être utilisé comme veste du matin. De chaussures, nulle trace : l'étranger ne possédait évidemment que la paire de bottes à moitié usées qu'il avait aux pieds, mais sur laquelle une rapide inspection fit voir le nom d'une des premières maisons de Vienne.

La trouvaille la plus importante, déterrée dans le dernier coin de la vieille valise, fut une grosse bague d'or ornée d'une agate superbe, sur laquelle était gravé un écusson surmonté d'une couronne à neuf pointes. Il y avait bien neuf pointes ! Elles furent comptées et recomptées nombre de fois par chacun des trois hommes qui, la bague posée sur la table après avoir longtemps passé de main en main, tombèrent en arrêt devant le bijou révélateur qu'ils couvèrent de regards à la fois surpris et méfiants.

— « Cela semblerait indiquer, — avait dit le notaire, — en supposant, bien entendu, que cette bague eût été sa propriété, que c'était un comte. »

Nouvelle pause générale.

— Êtes-vous bien sûr, monsieur Prell, — demanda timidement le prêtre au bout d'une minute, — que les comtes seuls aient droit à la couronne à neuf pointes ?

— Cinq pour la noblesse, sept pour un baron, neuf pour un comte, — répondit péremptoirement le tabellion.

— Un comte.... avec une seule paire de bottes ! Cela se peut donc ? — demanda l'aubergiste avec un grave mouvement de tête.

— Il y a des comtes de toutes catégories, — trancha le notaire, d'un ton d'autorité qu'il était loin d'avoir en la matière, mais dont il ne voulait pas que doutassent ses compagnons. — D'ailleurs, — ajouta-t-il prudemment, — j'ai dit : « En supposant que cette bague appartint à votre voyageur ». Sa fille, qui, à l'enquête, a donné les simples noms d'Emile Eldringen éclaircira ce point. Du reste....

Le notaire s'empara soudain de quelques paquets de papiers.

— Du reste, nous n'aurons pas besoin d'attendre le retour de Mlle Eldringen, voici les papiers ; nous allons trouver sans doute ce que nous voulons savoir.

D'un doigt rapide, il dénoua un léger ruban jaune et ouvrit un paquet de lettres de dates anciennes et récentes. La plupart étaient écrites en une langue étrangère. Heureusement, des caractères allemands, se révélant tout à coup aux yeux du notaire, tirèrent de perplexité le trio. Soudain, le petit homme sursauta, gazouilla une formule triomphale. La suscription d'une lettre portait : « Au comte Eldringen ». Cette lettre commençait ainsi :

« Au risque d'être importun, je me vois obligé de vous prier de ne plus apporter de retard au remboursement de la somme de six cents florins que vous m'avez empruntée l'automne dernier.... »

Une deuxième lettre, aggravée d'une signature éminemment juive et d'un énoncé de florins beaucoup plus important, était de teneur presque identique. D'autres missives

encore, émanant de créanciers mécontents et toutes de dates récentes, avaient le même but.

— De tout ceci il appert, — dit M. Prell, étudiant ses paroles, pour les rendre conformes aux égards imposés par un authentique blason, — qu'il semble n'y avoir pas lieu de conserver plus de doutes au sujet du titre qu'à celui des.... embarras du défunt.

Le visage vermeil de l'aubergiste avait pris une expression inquiète ; mentalement il additionnait les prix de vente possibles des objets étalés sur la table.

— Mais la jeune fille, la.... la comtesse doit avoir de l'argent comptant.

— Probablement. D'ailleurs les gens civilisés ne voyagent pas comme les colimaçons en portant tous leurs biens sur leur dos. Il est évident que ce comte paraît être décédé dans une position embarrassée, mais, de là à supposer.... Du reste, sa fille nous apprendra... La voici.... enfin !

Le notaire ne fit qu'un saut de sa chaise à la porte qui venait de s'ouvrir, poussée par la main d'une grande jeune fille pâle qui s'arrêta nette à la vue des trois hommes. Gauchement se consultant du regard, tout interloqués par l'acte de civil empressement du notaire, le curé et l'aubergiste se décidèrent à se lever.

La jeune fille fit quelques pas dans la chambre. C'était une superbe personne, grande, large d'épaules, au buste harmonieusement développé. Malgré son air hagard, résultat de sa grande souffrance morale, malgré la lassitude empreinte sur ses traits et ses yeux gonflés et rougis par les larmes, son visage conservait une beauté de lignes à laquelle jusque-là les trois hommes n'avaient pas songé à faire attention, et qui, vue dans ce cadre et à ce moment, les impressionna. Ils eurent la sensation du caractère particulier de ces lignes à la fois pures et presque trop fortes, de ce front blanc où se glissait l'esquisse de pénibles sillons, de ses lèvres trop naturellement et sévèrement closes pour ne pas dire un angoisse plus ancienne que la récente douleur de ces derniers jours.

Était-elle très jeune ? L'absence d'expression juvénile sur le visage, de timidité incertaine dans le regard semblait dire non, alors que l'examen moins attentif de l'ensemble répondait nettement oui. Elle semblait une jeune fille qui aurait reçu et vaillamment supporté une leçon de vie au-dessus de son âge. Le port de la tête bravait le destin et l'énergique fixité de son regard était l'indice d'une force d'âme peu commune. Il y avait du défi dans sa prunelle encore noyée de larmes. Incontestablement, ses yeux étaient beaux. D'un gris clair très franc, ils étaient comme ourlés d'un mince disque noir, visible seulement en pleine lumière, qui en avait singulièrement l'éclat et les faisant croire plus foncés qu'ils n'étaient réellement. Les sourcils, presque droits, étaient du plus beau noir ; châtain très foncé, les cheveux épais et souples qu'elle portait lourdement noués sur le cou. Enfin, sa main, qui tenait le chapeau déjà enlevé de sa tête endolorie, était de forme aristocratique, mais d'épiderme révélateur des travaux matériels, impuissants jusqu'alors à la déformer.

MMD DE LONGGARDE.

(A suivre.)